

APPEL DE PROPOSITIONS

SOUTIEN FINANCIER POUR LE DÉMARRAGE D'UN PROJET DE RECHERCHE INTERSECTORIELLE

CONCOURS HIVER 2021

Aperçu	
Valeur et durée du financement :	35 000 \$ / 1 ou 2 ans
Lettre d'intention (éliminatoire) :	1 ^{er} mars 2021
Annonce des résultats :	8 mars 2021
Demande de financement (projet détaillé) :	5 avril 2021
Annonce des résultats :	19 avril 2021

MISE EN CONTEXTE

Depuis 2017, les Fonds de recherche du Québec entendent par « intersectorialité » une démarche de recherche et de collaboration qui réunit autour d'un même objet, problématique ou question de recherche des chercheurs de champs disciplinaires relevant d'au moins deux des trois grands secteurs couverts par les FRQ, soit : a) les sciences naturelles et génie, b) les sciences sociales et humaines, les arts et lettres et c) la santé. Plus concrètement, l'intersectorialité en recherche se manifeste par :

- a) la conception et le développement, au sein du projet, de problématiques mobilisant des questions ou des objets de recherche communs ou partagés par les représentants des différents secteurs;
- b) Le développement d'une méthodologie adaptée et intégrant des approches de chacun des secteurs représenté au sein du projet;
- c) La composition des équipes : des chercheurs d'au moins deux secteurs portant le projet.

OBJECTIFS ET BESOINS

L'objectif général du programme de *Soutien financier pour le démarrage d'un projet de recherche intersectorielle* de l'Institut universitaire Jeunes en difficulté (IUJD) du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal est d'abord d'encourager des démarches de recherche touchant un ou plusieurs des quatre axes de notre prochaine programmation de recherche (1. Victimization et maltraitance; 2. Troubles du comportement et délinquance; 3. Insertion sociale et résilience; 4. Pratiques professionnelles et systèmes publics). Cela dit, ces démarches doivent aussi réunir des chercheurs représentant au moins deux secteurs couverts par le FRQ (sciences naturelles et génie, sciences sociales et humaines, arts et lettres, et santé). Il est à noter que, dans le cadre de ce concours précis, le secteur des sciences sociales et humaines sera distingué de celui des arts et lettres.

De manière plus spécifique, le démarrage de tels projets doit :

- Permettre aux chercheurs de repositionner des objets de recherche communs ou partagés sous un nouvel éclairage;
- Permettre le démarrage d'une recherche intersectorielle portant sur une problématique déjà bien définie et en lien avec un *des quatre axes de recherche ou plusieurs de ces axes*;
- Favoriser des liens de collaboration « inusités » entre les membres de l'infrastructure (chercheurs d'établissement, chercheurs universitaires, praticiens-chercheurs, membres des milieux de pratique) et des chercheurs représentant d'autres secteurs;
- Contribuer à la formation de la relève en recherche.

À titre d'exemple et de manière non exclusive, la présente possibilité de financement soutiendra les projets intégrant: a) le secteur des sciences naturelles et du génie à celui des sciences sociales et humaines (ex.: algorithmes décisionnels, intelligence artificielle, réalité virtuelle, développement d'applications mobiles); b) le secteur de la santé physique ou mentale à celui des sciences sociales et humaines (ex.: regard biopsychosocial sur la maltraitance, les troubles du comportement ou la santé mentale des jeunes); c) le secteur des arts et des lettres à celui des sciences sociales et humaines (ex.: histoires de vie, récits de soi, médiations artistiques ou culturelles dans l'accompagnement des jeunes et des familles).

Les propositions déposées dans le cadre de cet appel devront pouvoir mener à de nouvelles connaissances ou au développement d'interventions prometteuses dans leurs champs respectifs.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Le projet de recherche proposé est porté par un chercheur régulier de l'IUJD (chercheur d'établissement ou chercheur universitaire) ou qui s'engage à le devenir, ainsi que par un chercheur issu d'un autre secteur de recherche (ex. : génie, arts et lettres, santé).
- Le projet de recherche intersectorielle s'inscrit pleinement dans la programmation scientifique de l'IUJD.

- Le projet soumis ne bénéficie d'aucun financement d'un organisme subventionnaire (ex. : CRSH ou l'un des trois Fonds).

CONDITIONS DU CONCOURS ET DU FINANCEMENT

Le montant prévu pour le financement est de 35 000 \$ sur un an, dont au moins **21 000 \$** sont destinés à **soutenir les étudiants de 2^e ou de 3^e cycles**, préférablement sous forme de bourse, sinon de salaire. Le non-respect de cette condition n'entraîne pas le rejet de la proposition s'il est justifié.

La période de financement est établie entre le 1^{er} mai 2021 et le 31 avril 2022 (ou 2023 pour les projets qui s'étalent sur 2 ans).

Un premier versement de 30 % du financement (10 500 \$) est livré au moment de l'attribution. Un deuxième versement de 70 % (24 500 \$) du financement est livré à la réception de l'approbation éthique pour réaliser le projet de recherche à même le financement attribué.

Les portions du financement sont versées sur réception de factures et des livrables mentionnés ci-haut¹.

PRÉSENTATION D'UNE PROPOSITION – LETTRE D'INTENTION (ÉLIMINATOIRE)

Les personnes intéressées par l'opportunité de financement offerte dans le présent concours doivent remplir le formulaire de la lettre d'intention (longueur maximale de 3 pages). La lettre d'intention est une étape éliminatoire et elle est munie d'un **seuil global de passage à 70 %**. Les critères d'évaluation pour les lettres d'intention sont les suivants :

Critères	Indicateurs	Pondération
Qualité et originalité du projet	✓ Adéquation du projet aux objectifs et besoins exprimés dans l'appel de propositions	50 points
	✓ Clarté de la problématique ou de la question de recherche	
	✓ Pertinence de la recherche intersectorielle pour aborder la problématique ou répondre à la question.	
Candidats	✓ Expérience des candidats dans le domaine de recherche identifié et avec les méthodologies proposées	25 points
	✓ Développement de nouveaux liens de collaboration avec un ou des chercheurs d'autres secteurs	
	✓ Implication d'étudiants dans le projet	
Retombées anticipées	✓ Mesure dans laquelle la proposition traite d'un domaine où il y a des besoins importants	15 points

¹ Les transferts de fonds inter-établissements ne sont pas recommandés en raison des frais indirects de recherche qu'ils engendrent.

	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mesure dans laquelle les autres utilisateurs de connaissances sont clairement identifiés ✓ Mesure dans laquelle une publication scientifique est clairement envisageable 	
Réalisme de l'échéancier	✓ Calendrier réaliste des activités de recherche	10 points

PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE DE FINANCEMENT

Les personnes dont la candidature est retenue à l'étape de l'évaluation de la lettre d'intention sont invitées à déposer une demande de financement complète. Pour ce faire, elles doivent remplir le formulaire prévu à cette fin et qui leur sera éventuellement acheminé. L'évaluation des demandes est munie **d'un seuil global de passage à 70 %**. Les critères d'évaluation pour les demandes de financement sont les suivants :

Critères	Indicateurs	Pondération
Qualité et originalité du projet	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Clarté de la problématique, pertinence scientifique ou sociale et précision des objectifs poursuivis ✓ Démonstration de l'intersectorialité du projet ✓ Rigueur et justification de l'approche méthodologique dans le traitement et l'analyse des données ✓ Réalisme du calendrier de réalisation, des prévisions budgétaires, de la faisabilité 	50 points
Candidats	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Qualité des expériences et des réalisations des membres de l'équipe (partenariats, subventions, encadrement d'étudiants, publications, etc.) ✓ Répartition claire des rôles entre les membres de l'équipe et les usagers 	20 points
Retombées anticipées	✓ Contribution significative et originale au développement des connaissances ou à l'amélioration des pratiques et politiques	10 points
Diffusion et transfert des connaissances	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Qualité de la stratégie de diffusion et de transfert des connaissances auprès des utilisateurs potentiels des résultats de la recherche ✓ Qualité du plan de publication ou communication dans les milieux académique et clinique. 	10 points
Éthique	✓ Démonstration des moyens pris pour répondre aux standards reconnus d'éthique de la recherche intersectorielle.	10 points

ENGAGEMENTS DU RÉCIPiendaIRE

- Produire un rapport à l'issue du projet (les sections à remplir seront communiquées ultérieurement).
- Présenter les résultats du projet dans le cadre d'une des activités de diffusion de connaissances de l'IUJD (ex. : conférence-midi, bulletin, infographie).
- Mentionner le soutien financier accordé par l'IUJD dans toute activité de diffusion ou de transfert et d'utilisation des connaissances émanant du projet financé.
- Informer l'IUJD de toute activité de diffusion et de transfert des connaissances ayant été réalisée dans le cadre du projet financé et fournir une copie des communications, publications et de toute autre œuvre qui en émanent.

POUR PRÉSENTER UNE PROPOSITION – LETTRE D'INTENTION

Les personnes intéressées doivent fournir les documents suivants pour constituer un dossier complet :

- Le formulaire de lettre d'intention (éliminatoire) prévu à cette fin;
- Un CV (format FRQSC, FRQS, IRSC ou CRSH) des deux candidats principaux (un par secteur).

Date limite : le 1^{er} mars 2021

Les décisions seront transmises aux candidats **le 8 mars 2021**

POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE DE FINANCEMENT

Les candidats dont la lettre d'intention a été retenue doivent fournir les documents suivants pour constituer un dossier complet :

- Le formulaire de demande de financement prévu à cette fin;
- Le CV des chercheurs (format FRQSC, FRQS, IRSC, CRSH) et des collaborateurs (format abrégé, le cas échéant);

Date limite : 5 avril 2021

Les décisions seront transmises aux candidats **le 19 avril 2021**

Les lettres d'intention et les demandes de financement doivent être envoyées par courriel
l'attention d'Élisabeth Lesieux : elisabeth.lesieux.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca

Chercheurs réguliers de l'IUJD

Chercheuses d'établissement

Sonia Hélie
Chantal Lavergne
Vanessa Lecompte
Sophie Tremblay-Hébert
Mathilde Turcotte

Chercheurs universitaires

Université de Montréal

Isabelle Archambault
Claire Chamberland
Sarah Dufour
Véronique Dupéré
Tonino Esposito
Steve Geoffrion
Denis Lafortune
Élodie Marion
Dominique Meilleur
Daniel Paquette
Marie-Andrée Poirier
Annie Pullen Sansfaçon

Université du Québec en Outaouais

Mélanie Bourque
Annie Devault
Diane Dubeau
Vicky Lafantaisie
Geneviève Pagé
Geneviève Parent
Marie-Joëlle Robichaud
Kristel Tardif-Grenier

Université du Québec à Chicoutimi

Marie-Christine Brault

Université du Québec à Montréal

Chantal Cyr
Mélicca Goulet
Marie-Claude Guay
Nathalie Houlfort
Anne-Marie Piché

Université du Québec à Trois-Rivières

Lyne Desrosiers
Patricia Germain
Carl Lacharité

ÉNAP

Martin Goyette

Université de Sherbrooke

Sophie Couture
Nadine Lanctôt
Catherine Laurier
Mélanie Lapalme
Marie-Josée Letarte
Katherine Pascuzzo
Miguel Terradas

Université McGill

Alicia Boatswain-Kyte
Rachel Langevin
Nico Trocmé

Université Laval

Isabelle Fortin-Dufour